



Diagnostic des installations d'assainissement non collectif existantes

(sur demande expresse des propriétaires)

Toute demande doit être transmise à la Communauté de Communes de la Septaine.

Adresse de l'immeuble à visiter :
Code Postal : Commune :
N° de parcelle : Année de construction :
Nombre de pièces principales :
(= nombre de chambre définitive + 2)
Usage professionnel : Oui Non Si oui, préciser la nature :

☛ PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE

Monsieur Madame Indivision Succession SARL, SCI (à préciser)
Nom – Prénom : N° tél (obligatoire) :
Adresse où seront envoyés la facture et le compte-rendu :
.....
Code Postal : Commune :
Mail :
Personne à contacter pour la visite :
(+ n° de téléphone)

☛ NOTAIRE

Coordonnées du notaire :
.....
Compromis de vente prévue le :

Date :

Signature du propriétaire :

Lors de la visite du technicien **tous les regards doivent être accessibles**. Merci de bien vouloir vous munir (si possible) des documents suivants :

- Bon de vidange de la fosse
- Schéma d'assainissement
- Facture d'eau.

**LE DIAGNOSTIC EMIS SERA VALABLE 3 ANS DANS LE CADRE
D'UNE VENTE**

Communauté de Communes de la Septaine - ZAC des Alouettes - 18520 AVORD

☎ 02 48 69 80 77 - Fax : 02 48 69 80 78 - e.mail : spanc@cc-laseptaine.fr